



Ville de Melun  
République Française

**La Ville de Melun  
Recrute  
Un Régisseur SON à temps complet (H/F)  
Titulaire ou contractuel**

***Poste à pourvoir au 01.05.24***

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

L'escale, en bord de Seine à proximité du Centre-Ville et de la gare, est une salle polyvalente de 1 200 places assises, pouvant également accueillir plus de 2 000 personnes debout. En configuration gradins ou salle plate, le lieu accueille de nombreuses propositions artistiques mais également des salons, et autres manifestations variées...

**Missions :**

Placé sous l'autorité de la responsable de la salle « L'Escale ». Il exploite les équipements de son, de vidéo et de machinerie de scène, en respect des contraintes techniques, de sécurité des lieux et du public. Il peut être amené à participer au montage technique lumière et à la logistique de mise en œuvre des manifestations – déchargements/chargements, installations diverses, en particulier de mobiliers, etc...

Il assure la maintenance des matériels de sonorisation

Accueil de services de la ville utilisant le lieu

**Principales :**

- Préparer et organiser les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure.
- Elaborer et adapter la fiche technique de la salle « L'Escale » et le plan d'implantation des matériels scéniques.
- Maintenir la fiche technique de la salle « L'Escale » à jour.
- Réaliser et diriger le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel.
- Concevoir et réaliser des effets techniques répondant aux demandes artistiques.
- Assurer la régie et la conduite technique pendant les spectacles, événements et manifestations.
- Participer aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.
- Assurer des bonnes conditions d'accueil (son et vidéo) et de travail des équipes techniques.
- Organiser et participer au rangement et au stockage des équipements et matériels.
- Gérer et participer à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.
- Assurer une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.
- Participer aux montages et démontages techniques d'éclairage de la salle «L'Escale »

### **Secondaires :**

- Peut-être amené à effectuer des tâches d'éclairage, vidéo et logistique
- Participer à des manifestations en dehors de la salle de spectacles « l'Escale »

### **Profil recherché :**

Diplômes : Bac ou + 2 filière technique – Diplômes complémentaires appréciés

### **Formation :**

Titulaire du SSIAP 1  
Habitations électriques  
CACES  
Travail en hauteur  
Permis B

Formation : Formations solides en sonorisation obligatoires – Console son : YAMAHA CL3

Bon niveau de culture générale et sensibilité appréciée pour le spectacle et la création artistique

Sens des relations humaines et du service public

Facilité à travailler en équipe

Maîtrise de l'anglais souhaitée

Une expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires sera exigée

### **Modalités de recrutement :**

- . Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise ou Techniciens territoriaux
- . Emploi permanent
- . Horaires de travail irréguliers. Travail en soirée, week-end et jours fériés
- . Temps de travail annualisé
- . Amicale du personnel
- . Compte épargne temps
- . Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle
- . Prise en charge des frais de déplacement (trajet domicile-travail en transport en commun ou en covoiturage via le forfait mobilité douce)
- . Gratification pour les médailles du travail
- . Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- . Plan de formation attractif pour développer vos compétences

**Pour postuler** : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville 16 rue Paul Doumer 7000 MELUN
- Par mail : [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr)

*La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.*

*Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.*

*Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.*